



Douane et transport de stupéfiants

Par **Michelpierre**, le **17/01/2015 à 14:27**

Bonjour , je prévois de partir en voyage en Hollande avec mes amis. Nous nous y rendons avec ma voiture , c'est moi qui conduis. rnUn de mes amis veut ramener du cannabis , environs 30 grammes . Si les douanier trouves son cannabis , est ce qu'en temps que conducteur je risque quelque chose ? Est ce que mes amis passagés risque t'ils également quelque chose ? rnrnMerci d'avence .

Par **aguesseau**, le **17/01/2015 à 14:40**

bjr,rnbien sur puisque vous êtes complices car votre ami vous a informé de son projet.rncdt

Par **Michelpierre**, le **17/01/2015 à 15:18**

Bonjour Aguesseau , merci de votre réponse rapide. Et si mon amis ne m'avais pas informé de son entreprise , qu'est ce que cela aurait changé ? Merci.